

L'industrie aérospatiale dans l'Union européenne

Statistiques en bref

INDUSTRIE, COMMERCE ET SERVICES

7/2006

Auteur

Guy VEKEMAN

Contenu

- Une industrie de haute technologie florissante 1
- France et Royaume-Uni en tête dans l'industrie aérospatiale 2
- L'aérospatial: avant tout une industrie d'assemblage 3
- Les coûts de personnel relativement élevés n'ont pas affaibli la rentabilité de l'aérospatial 4
- Hausse de la production mais tendance mitigée au niveau de l'emploi 4
- Emplois à temps plein majoritaires; Royaume-Uni: plus grand nombre total d'heures travaillées 5
- Un secteur à forte intensité de recherche 6
- UE-25: commerce excédentaire dans l'aérospatial, France en tête, États-Unis partenaire principal 6

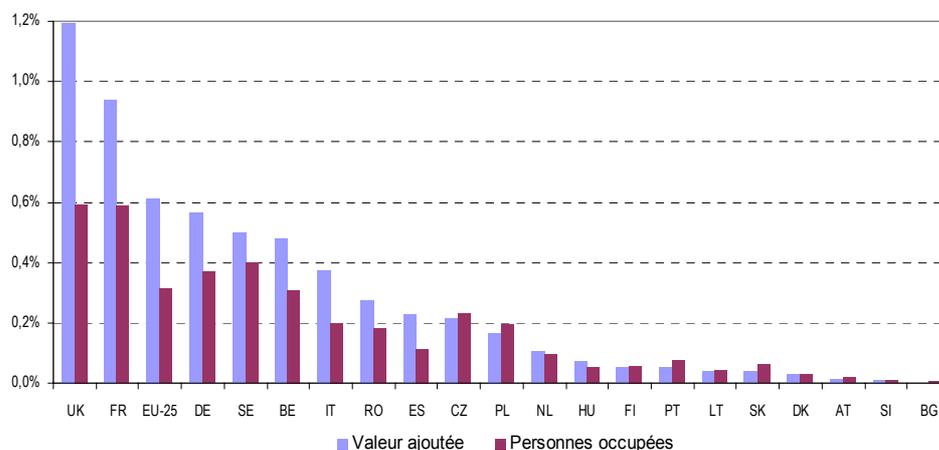


Fin de rédaction: 12.02.2006
Données extraites le: 1.09.2005
ISSN 1561-4859
Numéro de catalogue: KS-NP-06-007-FR-N
© Communautés européennes, 2006

Une industrie de haute technologie florissante

Selon les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) d'Eurostat, dans l'UE, l'industrie aérospatiale (voir encadré ci-dessous) – un des secteurs de pointe et de haute technologie de l'UE – occupait 363 900 personnes et représentait une valeur ajoutée de 29 milliards d'euros en 2002. En poids économique, ces résultats correspondent à 0,3 % du nombre total des personnes occupées et à 0,6 % de la valeur ajoutée totale de l'économie marchande non financière (graphique 1), soit respectivement 1,1 % et 1,9 % de l'ensemble de l'industrie manufacturière.

Graphique 1: Importance de l'industrie aérospatiale (NACE 35.3) dans l'ensemble de l'économie marchande non financière (NACE C-K, à l'exclusion de J), en termes de valeur ajoutée et de personnes occupées, 2002*



* AT, DE, DK, BG, RO: données de 2003/BE: données de 2001

Source: Eurostat (SSE)

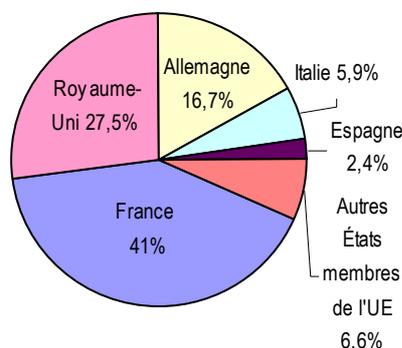
L'importance de l'industrie aérospatiale est assez limitée dans l'économie marchande non financière, à peine plus de 1 % dans le cas du Royaume-Uni (1,2 %). La France se plaçait en deuxième position, avec une valeur ajoutée légèrement inférieure à 1 %. Dans ces deux pays, l'emploi représentait 0,6 % de l'emploi total, soit la plus haute proportion jamais atteinte. Sur le plan de la valeur ajoutée et des personnes occupées, seuls 24 des 25 États membres de l'UE étaient actifs dans ce secteur. Toutefois, il convient de noter que les contributions de l'Estonie, de la Lettonie, du Luxembourg et de Malte sont minimes et que leurs données sont confidentielles.

L'industrie aérospatiale est fortement concentrée au sein de l'UE : en termes de valeur ajoutée, le plus grand contributeur au secteur était de très loin le Royaume-Uni (11 milliards d'euros), représentant 39 % de la valeur ajoutée de l'UE-25, suivi par la France et l'Allemagne représentant respectivement 22 % et 20 % environ. À eux trois, ces pays produisaient quelque 80 % de la valeur ajoutée dans l'industrie aérospatiale, contre une moyenne de 55 % dans l'industrie manufacturière: un poids collectif encore supérieur en ce qui concerne le chiffre d'affaires (85 %), mais plus faible pour l'emploi (72 %).

L'industrie aérospatiale correspond à la classification NACE Rév. 1.1, groupe 35.3 : 'Construction aéronautique et spatiale'. Elle couvre l'équipement, les pièces et accessoires utilisés dans la production d'avions et d'appareils spatiaux destinés au transport de passagers ou au fret, ainsi qu'à des fins militaires. Il s'agit essentiellement d'une industrie d'assemblage, de nombreux composants sont également produits par d'autres industries (voir notes méthodologiques).

France et Royaume-Uni en tête dans l'industrie aérospatiale

Graphique 2: Principaux contributeurs au chiffre d'affaires dans le secteur de l'équipement aérospatial de l'UE, 2002



Source: Eurostat (SSE)

La situation est toutefois différente sur le plan du chiffre d'affaires. Sur les 92 milliards d'euros générés dans le secteur de l'équipement aérospatial, la France était le premier contributeur, représentant à elle seule 41 % (cf. graphique 2). Ces chiffres mettent en évidence la concentration d'activités de montage aéronautique dans ce pays, où se trouve notamment Airbus, un des deux plus grands constructeurs d'avions civils au monde. Dans ce secteur, le Royaume-Uni était en deuxième position détenant 27,5 % des parts de marché, suivi par l'Allemagne (16,7 %).

Néanmoins, c'est au Royaume-Uni que le secteur de l'équipement aérospatial offrait le plus d'emplois, avec 29,2 % du chiffre total de 363 900 pour l'UE-25. En France, le secteur était le deuxième employeur, avec 22,6 %, et en Allemagne le troisième, avec 20,6 %.

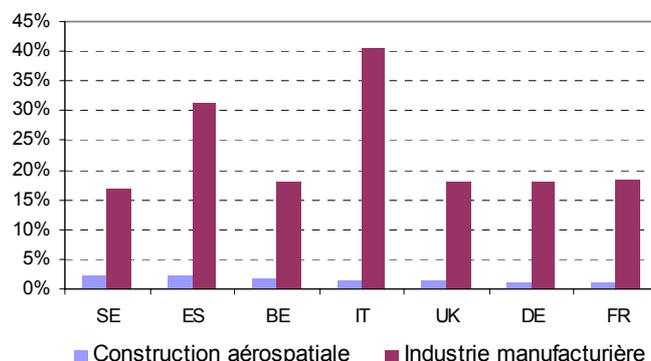
Dans le secteur de l'équipement aérospatial, la productivité apparente du travail dans l'UE-25 s'élevait à 79 900 euros de la valeur ajoutée par personne occupée en 2002, montant bien supérieur à la moyenne de 45 300 euros dans l'industrie manufacturière. C'est au Royaume-Uni que la productivité était la plus élevée (105 800 euros), c'est-à-dire bien au-dessus de la moyenne de son industrie manufacturière (59 700 euros). Venaient ensuite la Belgique, la France, l'Allemagne et l'Italie, atteignant plus de 70 000 euros. Les

Pays-Bas et sept autres États membres, contribuant cependant peu au secteur, affichaient des niveaux de productivité plus faibles que la moyenne de leur industrie manufacturière.

Malgré des coûts de personnel plus élevés (cf. page 4), la productivité du travail ajustée par les salaires montre qu'en 2002, la valeur ajoutée par personne occupée atteignait 156,5 % des coûts moyens de personnel, soit 16 points de pourcentage de plus que dans l'industrie manufacturière. Le Royaume-Uni affichait à nouveau le plus haut niveau de productivité, avec 196,8 %. Par contre, en Pologne et au Portugal, l'industrie aérospatiale n'était pas rentable dans la mesure où la valeur ajoutée par personne occupée couvrait seulement 72,5 % et 68,5 % respectivement des coûts moyens de personnel.

Dans ce secteur, le Royaume-Uni détient la plus grande proportion d'entreprises (31,8 % du total de l'UE-25), devant la France (17,4 %) et l'Allemagne (9,3 %). Mais c'est en Allemagne que la taille moyenne des entreprises était la plus grande (359 salariés), devant l'Italie (227) et la France (210). La moyenne de l'UE-25 (en 2001) était de 166 personnes par entreprise, contre 16 seulement dans l'industrie manufacturière.

Graphique 3: Proportion de l'emploi dans les entreprises employant de 1 à 19 personnes dans l'industrie aéronautique et spatiale, États membres choisis *, 2002*



* uniquement États membres contribuant au secteur à hauteur de plus de 1 % de la valeur ajoutée

* DE: données de 2003/BE: données de 2001

Source: Eurostat (SSE)

Tableau 1: Principaux indicateurs de l'industrie aérospatiale (NACE 35.3), 2002

	EU-25	BE*	CZ	DK**	DE**	ES	FR	IT	LT	HU	NL
Valeur ajoutée au coût des facteurs – en millions d'euros	29 086	603	82	29	5 711	847	6 379	2 013	2	21	246
Part du pays sur le total de l'UE-25		2,1%	0,3%	0,1%	19,6%	2,9%	21,9%	6,9%	0,01%	0,1%	0,8%
Personnes occupées	363 900	7 621	8 142	503	75 028	13 321	82 247	28 563	320	1 349	4 668
Part du pays sur le total de l'UE-25		2,1%	2,2%	0,1%	20,6%	3,7%	22,6%	7,8%	0,1%	0,4%	1,3%
Nombre d'entreprises	2 255*	54	100	35	209	110	392	126	11	95	65
Part du pays sur le total de l'UE-25		2,4%	4,4%	1,6%	9,3%	4,9%	17,4%	5,6%	0,5%	4,2%	2,9%
Chiffre d'affaires – en millions d'euros	91 841	1 364	353	77	15 341	2 225	37 631	5 401	6	58	724
Part du pays sur le total de l'UE-25		1,5%	0,4%	0,1%	16,7%	2,4%	41,0%	5,9%	0,01%	0,1%	0,8%
Nombre de personnes occupées par entreprise	166*	141	81	14	359	121	210	227	29	14	72
Productivité apparente du travail (valeur ajoutée par personne occupée) – en milliers d'euros	79,9	79,1	10,0	58,3	76,1	63,6	77,6	70,5	6,3	15,7	52,7
Productivité apparente du travail dans l'industrie manufacturière – en milliers d'euros	45,3	65,2	13,0	58,2	56,5	41,5	51,5	42,5	6,2	13,9	63,8
Dépenses de R&D (en pourcentage de la valeur ajoutée)	:	11%	21%	:	17%	:	28%	:	0%	0%	:
Taux d'investissement (comme part de la valeur ajoutée)	:	16%	21%	11%	15%	32%	19%	17%	11%	68%	9%

*données de 2001 ** données de 2003 / Données non disponibles pour la Grèce, et confidentielles pour l'Irlande, l'Estonie, la Lettonie, le Luxembourg et Malte.

Source: Eurostat (SSE)

Selon des données disponibles pour les États membres contribuant à hauteur de plus de 1 % à la valeur ajoutée de l'UE-25 dans ce secteur (graphique 3), les entreprises employant 1 à 19 personnes étaient largement minoritaires par rapport au nombre de personnes occupées dans le secteur aérospatial en 2002. Cela est particulièrement vrai dans les trois principaux pays contributeurs de l'UE, à savoir l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni (cf. graphique 3), où elles ne représentaient environ qu'1 % de l'emploi, contre 15 % à 18 % dans l'industrie manufacturière. En Italie, où les entreprises de petite taille contribuent davantage à l'industrie manufacturière, la différence était encore plus importante. La ventilation de l'industrie en secteurs civil et militaire, basée sur des données fournies par l'Association européenne des constructeurs de matériel aérospatial¹, montre une tendance progressive d'une production de prédominance militaire

envers une construction principalement d'avions civils. Le secteur civil représentait 64 % du chiffre d'affaires en 2003, après avoir atteint 70 % en 2000.

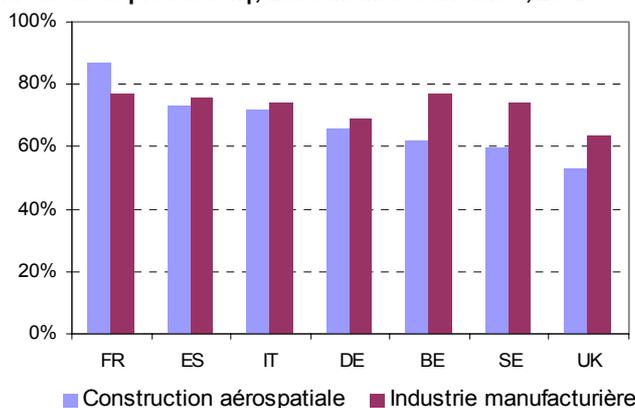
Dans la ventilation par produits finis, les avions civils arrivaient en tête, avec 43,4 % du chiffre d'affaires, devant les avions militaires, représentant 25,9 %. Pour ce qui est des contributions secondaires, les hélicoptères représentaient 9,9 % du chiffre d'affaires, soit légèrement plus que les véhicules spatiaux et les missiles, avec respectivement 7,7 % et 7,3 %.

En revanche, les produits finis ne généraient pour leur part que 58,5 % du chiffre d'affaires total, l'entretien aéronautique 22 %, et les moteurs et équipements le reste.

¹ ASD: Aerospace and Defence Industries Association of Europe: <http://www.asd-europe.org>

L'aérospatial: avant tout une industrie d'assemblage

Graphique 4: Consommation intermédiaire en pourcentage de la valeur de production†, États membres choisis +, 2002*



† cf. notes méthodologiques pour les définitions.

+ uniquement États membres contribuant au secteur à hauteur de plus de 1 % de la valeur ajoutée

* DE: données de 2003/BE: données de 2001

Source: Eurostat (SSE)

L'industrie aérospatiale dépend fortement des fournisseurs externes pour les biens et services, ce qui apparaît très

clairement si l'on calcule la consommation intermédiaire¹ comme pourcentage de la valeur de production (graphique 4).

C'est en France que la consommation intermédiaire représentait le plus haut pourcentage (85 %) de la valeur de production, ce qui atteste la concentration des activités de montage dans ce pays. Cela explique également pourquoi la part du pays dans le chiffre d'affaires de l'UE (41 %) était presque deux fois supérieure à sa part dans la valeur ajoutée de l'UE (22 %), (tableau 1). Par contre, au Royaume-Uni, la consommation intermédiaire équivalait seulement à 51 % de la valeur de production.

Dans la mesure où les activités de montage sont prépondérantes dans ce secteur, il serait logique que la consommation intermédiaire soit plus élevée que dans toutes les autres branches de l'industrie manufacturière. Or cela n'a été le cas qu'en France, avec une différence d'environ 11 points de pourcentage. Pour les autres contributeurs principaux, la forte valeur ajoutée caractéristique de la production des pièces détachées a inversé la situation.

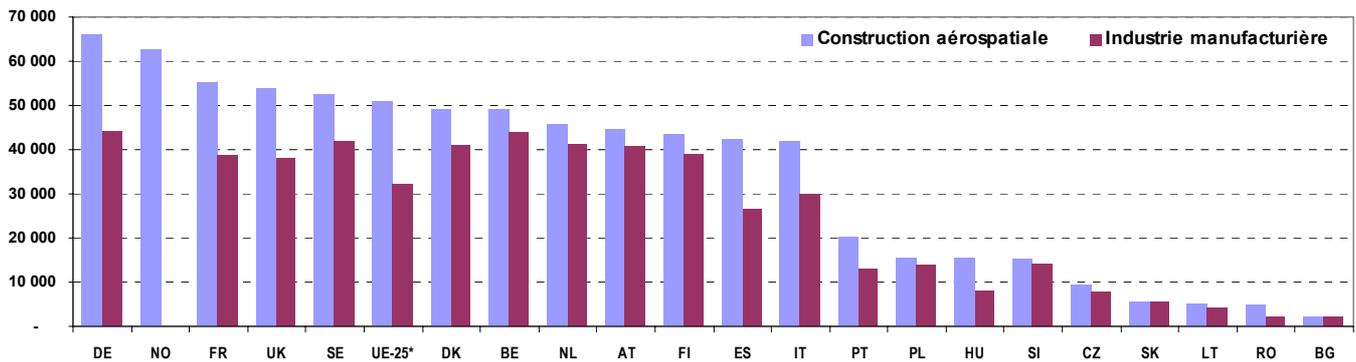
¹ cf. notes méthodologiques pour les définitions

Tableau 1: Indicateurs principaux de l'industrie aérospatiale (NACE 35.3), 2002 (suite)

	AT**	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG**	RO**	NO
Valeur ajoutée au coût des facteurs – en millions d'euros	18	162	31	1	4	38	655	11 231	<1	48	117
Part du pays sur le total de l'UE-25	0,1%	0,6%	0,1%	0,003%	0,0%	0,1%	2,3%	38,6%			
Personnes occupées	397	14 400	2 235	59	568	679	10 440	106 117	43	7 161	1 089
Part du pays sur le total de l'UE-25	0,1%	4,0%	0,6%	0,02%	0,2%	0,2%	2,9%	29,2%			
Nombre d'entreprises	36	40	25	11	7	9	151	716	4	25	14
Part du pays sur le total de l'UE-25	1,6%	1,8%	1,1%	0,5%	0,3%	0,4%	6,7%	31,8%			
Chiffre d'affaires – en millions d'euros	36	275	67	3	9	62	1 501	25 225	<1	104	294
Part du pays sur le total de l'UE-25	0,04%	0,3%	0,1%	0,004%	0,0%	0,1%	1,6%	27,5%			
Nombre de personnes occupées par entreprise	11	360	89	5	81	75	69	148	11	286	78
Productivité apparente du travail (valeur ajouté par personne occupée) – en milliers d'euros	45,1	11,3	14,0	16,9	6,9	55,5	62,7	105,8	2,3	6,7	107,5
Productivité apparente du travail dans l'industrie manufacturière – en milliers d'euros	60,7	16,1	20,0	17,4	9,8	68,7	54,8	59,7	3,4	3,9	65*
Dépenses de R&D (en pourcentage de la valeur ajoutée)	26%	:	0%	0%	12%	0%	29%	17%	:	:	4,7%
Taux d'investissement (comme part de la valeur ajoutée)	6%	23%	15%	14%	26%	5%	8%	10%	:	39%	29%

Les coûts de personnel relativement élevés n'ont pas affaibli la rentabilité de l'aérospatial

Graphique 5: Moyenne des coûts de personnel dans l'industrie aérospatiale et l'industrie manufacturière, 2002 + en euros



+ AT, DE, DK, BG, RO: données de 2003/BE: données de 2001 – *UE-25: estimations

Source: Eurostat (SSE)

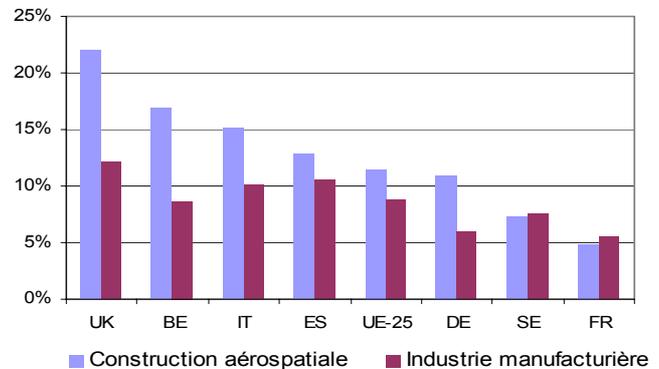
Dans l'industrie d'équipement aérospatial, les coûts moyens de personnel étaient relativement élevés par rapport à la moyenne de l'industrie manufacturière (graphique 5). La moyenne de l'UE-25 était de 51 067 euros, soit environ 58 % de plus que la moyenne de l'industrie manufacturière (32 318 euros). Les coûts moyens de personnel dans ce secteur étaient supérieures à la moyenne de l'UE dans quatre des principaux pays contributeurs ainsi qu'en Norvège: c'est en Allemagne que les coûts étaient les plus élevés, à 66 186 euros, suivie par la Norvège (62 592 euros).

À l'exception de la Belgique, la différence entre les coûts moyens de personnel dans l'industrie aérospatiale et dans l'ensemble de l'industrie manufacturière était la plus marquée dans les principaux pays contributeurs, allant de presque 22 000 euros en Allemagne à moins de la moitié en Suède (10 753 euros). Toutefois, en termes relatifs, les coûts moyens de personnel dans le secteur manufacturier hongrois équivalaient à seulement 53 % de leur niveau dans l'industrie aérospatiale. Il est intéressant de noter que dans les sept entreprises aérospatiales slovaques, ces coûts étaient en moyenne plus bas.

Les coûts de personnel représentaient 20 % du chiffre d'affaires dans l'industrie aérospatiale de l'UE-25 en 2002, soit deux points de pourcentage de plus que la moyenne dans l'industrie manufacturière. Toutefois, cela n'a pas pour autant réduit la rentabilité du secteur, mesurée par la marge brute d'exploitation (excédent brut d'exploitation sur le chiffre d'affaires) qui était de 11,5 % dans l'industrie aérospatiale, soit 2,7 points de pourcentage de plus que dans l'industrie manufacturière (graphique 6).

En 2002, parmi les principaux contributeurs, le Royaume-Uni affichait la marge brute d'exploitation la plus élevée (22 %), dépassant d'environ 10 points de pourcentage la moyenne de l'industrie manufacturière, ce qui est la plus forte différence enregistrée entre les États membres. Suivaient l'Italie (15 % de marge d'exploitation), l'Espagne (13 %) et l'Allemagne (11 %). La France, en revanche, enregistrait une faible marge brute d'exploitation (5 %), ce qui s'explique principalement par la particularité de ses activités de montage (cf. section précédente).

Graphique 6: Marge brute d'exploitation dans l'industrie aérospatiale et l'industrie manufacturière, États membres choisis +, 2002*



* uniquement États membres contribuant au secteur à hauteur de plus de 1 % de la valeur ajoutée

* BE: données de 2001

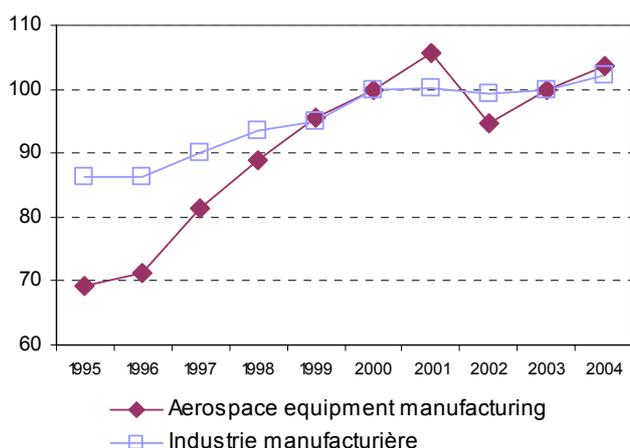
Source: Eurostat (SSE)

Hausse de la production mais tendance mitigée au niveau de l'emploi

Entre 1995 et 2004, la croissance dans le secteur de l'aérospatial était d'environ 50 %, contre environ 19 % dans l'industrie manufacturière (graphique 7). Même si le secteur aérospatial a connu une croissance soutenue au cours des dix dernières années, son développement a été relativement fragile. L'exemple le plus frappant est celui de la reprise à la fin des années 90, caractérisées par six années de croissance consécutives succédant directement à un recul de la production pendant cinq années consécutives.

Toutefois, dans le contexte d'un ralentissement économique général et d'une récession dans le secteur du transport aérien suite aux attentats terroristes du 11 septembre 2001, la production de l'industrie aérospatiale a diminué de 10,5 % en 2002, alors que l'industrie manufacturière ne connaissait qu'un faible recul. Cette baisse était le résultat combiné de déclin, notamment au Royaume Uni (-19 %) mais aussi en France, en Italie et en Espagne, partiellement compensés par une croissance soutenue en Allemagne.

Graphique 7: Production (corrigée des jours ouvrables) (2000 = 100), UE-25, 1995 à 2004



Source: Eurostat (STS, statistiques conjoncturelles)

En 2003 néanmoins, la croissance a repris pour atteindre 5,5 %, puis 3,7 % en 2004, soit bien au-dessus de la moyenne de l'industrie manufacturière. Toutefois, l'Italie et le Royaume-Uni ne sont pas parvenus à se remettre de la récession, leur production en 2004 étant encore inférieure au niveau de 2000.

Des séries chronologiques sur l'emploi sont disponibles pour tous les principaux pays contributeurs à l'exception de la Suède. Entre 1995 et 2004, la tendance de l'emploi était plutôt mitigée et, hormis en Espagne, l'emploi a augmenté moins vite que la production, voire même diminué.

Les statistiques conjoncturelles d'Eurostat montrent que la croissance de l'emploi était soutenue dans au moins deux États membres : affichant une hausse de 20 % au cours des dix dernières années, l'emploi dans l'industrie aérospatiale allemande a augmenté presque deux fois moins vite que la production alors que l'industrie aérospatiale espagnole prospérait, avec une progression de l'emploi de 158 %, supérieure à la croissance de la production de 110 %. En Belgique et au Royaume-Uni, par contre, l'emploi a reculé respectivement de 30 % et de 2 % malgré une croissance de la production de 70 % et 42 %.

De même, les données SSE disponibles pour la période 1996-2003 montrent que l'emploi a aussi reculé légèrement en France (-0,7 %), mais fortement en Italie (-37,8 %). Dans ces États membres, la production a également augmenté de 63 % et 17 % respectivement.

Suite au déclin de la production de 10,5 % entre 2001 et 2002, l'emploi a reculé en Belgique, en France, en Italie et au Royaume-Uni, mais il a augmenté en Allemagne, en Espagne et en Suède.

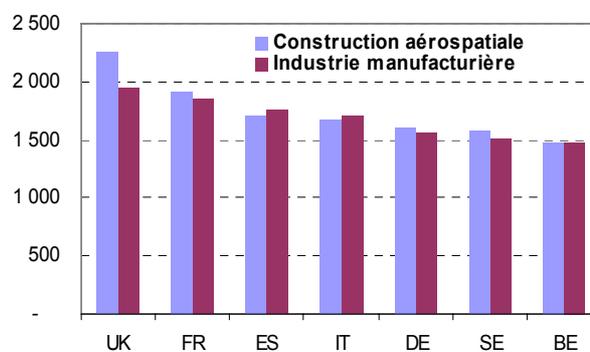
Emplois à temps plein majoritaires; Royaume-Uni: plus grand nombre total d'heures travaillées

Selon les données disponibles pour les États membres contribuant à hauteur d'au moins 1 % à la valeur ajoutée de l'UE-25 dans le secteur aérospatial, à l'exception de la Suède, le nombre de personnes occupées à temps plein était supérieur à la moyenne de l'industrie manufacturière.

De manière générale, le nombre d'emplois à temps partiel dans le secteur aérospatial était proportionnellement très faible. En Belgique, en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni, ce taux allait de 0,1 % à 3,3 %, soit 5 à 6 points de pourcentage de moins que dans l'industrie manufacturière. En Espagne, où la proportion était de 0,3 %, la différence était minime : à peine plus d'un point de pourcentage de moins. Toutefois, en France, les personnes occupées à temps partiel représentaient 7 % des salariés, ce qui reste encore inférieur à la moyenne de l'industrie manufacturière de ce pays (9 %). C'est au Royaume-Uni que les salariés du secteur aérospatial ont travaillé le plus grand nombre d'heures, environ 18 % de plus que leurs collègues de France, arrivant en deuxième position (graphique 8). Si l'on compare le nombre moyen d'heures travaillées dans l'industrie aérospatiale et dans l'industrie manufacturière – comparaison qui met en évidence tant les caractéristiques propres de chaque secteur que les politiques de l'emploi nationales – le secteur aérospatial du Royaume-Uni se distingue nettement car la moyenne dans l'industrie aérospatiale était supérieure d'environ 16 % à celle de l'industrie manufacturière.

Toutefois, bien que les salariés du secteur aérospatial du Royaume-Uni aient travaillé le plus grand nombre d'heures, la valeur ajoutée par heure travaillée montre qu'ils n'étaient pas les plus productifs.

Graphique 8: Nombre d'heures travaillées par salarié dans l'industrie d'équipement aérospatial et l'industrie manufacturière dans son ensemble, États membres choisis*, 2002*



* uniquement États membres contribuant au secteur à hauteur de plus de 1 % de la valeur ajoutée

* BE et UK: données de 2001

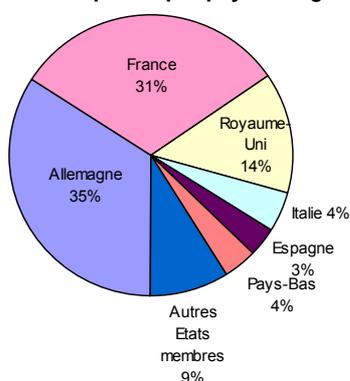
Source: Eurostat (SSE)

Les Allemands et les Belges étaient les plus productifs, avec une valeur ajoutée par heure travaillée d'un peu moins de 54 euros, alors que les salariés du Royaume-Uni occupaient la troisième position (49 euros). La valeur ajoutée par heure travaillée dans les industries aérospatiales de l'Espagne, de l'Allemagne et du Royaume-Uni était environ de 50 % supérieure aux moyennes respectives de ces pays pour l'industrie manufacturière. En France et en Italie, ce secteur a généré environ 40 % de plus, avec des revenus horaires de 40 et 42 euros respectivement. En Belgique, la différence n'était que de 15 % et en Suède elle était minime.

Un secteur à forte intensité de recherche

Apparaissant clairement comme un des secteurs de pointe et de haute technologie de l'UE, le secteur aérospatial a une forte intensité de recherche, avec des budgets pour la recherche absorbant une bonne part de la valeur ajoutée du secteur dans les pays contributeurs (tableau 1), toujours nettement supérieurs à la moyenne de l'industrie manufacturière. En France, 28 % de la valeur ajoutée était consacrés à la recherche dans ce secteur (7 % dans l'industrie manufacturière), alors qu'au Royaume Uni et en Allemagne, ce taux était de 17 % (5 % et 10 % respectivement pour l'industrie manufacturière).

Graphique 9: Ventilation des demandes de brevets adressées à l'Organisation européenne des brevets (OEB) dans l'équipement aérospatial* par pays d'origine, UE-25, 2002



*Basée sur le système de classification internationale des brevets (CIB) (B64: «Aéronautique; Aviation; Astronautique») Source: Eurostat et OEB

Le nombre de demandes de brevets dans l'UE témoigne également du dynamisme européen dans ce secteur, et de son rôle dans le développement de l'industrie aérospatiale mondiale. D'après le système de classification internationale des brevets, entre 1996 et 2002, les demandes de brevets déposées dans le domaine «Aéronautique; Aviation; Astronautique» auprès de l'Organisation européenne des brevets (OEB) ont augmenté de 117 %, la moyenne de l'industrie manufacturière étant seulement de 46 %.

Trois États membres ont déposé 80 % des quelque 180 demandes de brevet au total dans l'UE-25 en 2002 : l'Allemagne, qui a enregistré le plus fort taux (35 %), puis la France (31 %) et le Royaume-Uni (14 %).

De manière générale, l'investissement, mesuré par le rapport entre l'investissement brut en biens corporels et la valeur ajoutée (taux d'investissement) a été également important, même si les différences entre l'aérospatial et l'industrie manufacturière n'étaient pas toujours importantes (tableau 1). Le taux d'investissement le plus élevé parmi les principaux contributeurs a été enregistré en Espagne, avec 32 % (contre 16 % dans l'industrie manufacturière), en France il a été de 19 %, et en Allemagne (données de 2003) de 15 % (12 % dans l'industrie manufacturière). En Italie, le taux d'investissement a été de 17 % tant pour l'aérospatial que pour l'industrie manufacturière, alors qu'au Royaume-Uni le taux d'investissement était de 10 % dans l'industrie aérospatiale, soit légèrement inférieur à celui de l'industrie manufacturière (12 %).

UE-25: commerce excédentaire dans l'aérospatial, France en tête, États-Unis partenaire principal

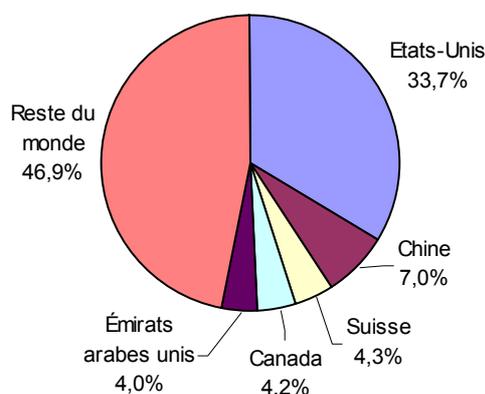
Selon les données sur le commerce extérieur, les exportations de l'UE-25 en équipement aéronautique et spatial vers les pays ne faisant pas partie de l'UE s'élevaient à 38,4 milliards d'euros en 2004, les importations atteignant 34,5 milliards d'euros au total. Ainsi, le commerce de l'UE-25 était excédentaire pour ces produits, les exportations équivalant à 111 % des importations (taux de couverture).

Parmi les États membres, la France assurait la majeure partie des exportations (externes) de l'UE-25 avec 51 %, mais absorbait aussi la majeure partie des importations (32 %). Cela s'explique, une fois encore, par la position privilégiée de ce pays dans le secteur aéronautique, tant en qualité d'importateur d'éléments d'assemblage que d'exportateur d'avions.

En ce qui concerne les partenaires commerciaux, la part principale des exportations de l'UE-25 était destinée aux États-Unis (33,7 %), comme l'illustre le graphique 10. Dans la mesure où ce pays était aussi le plus gros fournisseur (69,5 % des importations), l'UE-25 a donc enregistré un déficit commercial avec les États-Unis. D'autres destinations pour les exportations sont la Chine, qui absorbe 7 % des exportations de l'UE-25, la Suisse, le Canada et les Émirats arabes unis, représentant chacun environ 4 %.

Même si ces pays se distinguent en tant que principales destinations des exportations de produits aérospatiaux, d'autres pays relevant de la catégorie «Reste du monde» ont représenté néanmoins la plus grosse part des exportations de l'UE-25 dans le monde (46,9 %), illustrant la grande diversification des exportations de l'UE-25 dans le monde.

Graphique 10: Proportion des exportations de l'UE-25 dans l'équipement aérospatial, par partenaire commercial, 2004



Source: Eurostat (Comext)

CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES MÉTHODOLOGIQUES

SOURCES DE DONNÉES

Sauf indication contraire, tous les chiffres figurant dans la présente publication proviennent d'Eurostat. La plupart des sources de données sont mises à jour en permanence et révisées le cas échéant. La présente publication reflète l'état de disponibilité des données dans la base de données de référence d'Eurostat en septembre 2005.

Les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE) constituent la principale source des données prises en compte pour cette publication. Deux grands ensembles de données SSE ont été utilisés: les statistiques annuelles sur les entreprises et les statistiques annuelles sur les entreprises ventilées par classe de taille. Ces dernières, tout comme d'autres ensembles de données SSE, sont disponibles sous la rubrique «industrie, commerce et services» du site Web d'Eurostat: <http://europa.eu.int/comm/eurostat/> (sélectionner «données» / «industrie, commerce et services» / «vue horizontale» / «statistiques structurelles sur les entreprises»).

Un certain nombre de publications et de données figurent dans la section consacrée aux entreprises européennes, située directement sous la rubrique «industrie, commerce et services» du site Web d'Eurostat.

Les statistiques conjoncturelles des entreprises ont été utilisées pour compléter les données SSE par des informations sur le développement des séries chronologiques, sur la base de l'indice de la production industrielle. Cet indice montre l'évolution de la valeur ajoutée au coût des facteurs, à prix constants.

Comext, la base de données d'Eurostat pour le commerce européen intérieur et extérieur, a également été utilisée pour recueillir les informations sur le commerce extérieur.

PAYS

La présente publication concerne l'Union européenne (UE-25) et 18 de ses États membres où les données sont disponibles et non-confidentielles : la Belgique (BE), la République tchèque (CZ), le Danemark (DK), l'Allemagne (DE), l'Espagne (ES), la France (FR), l'Italie (IT), la Lituanie (LT), la Hongrie (HU), les Pays-Bas (NL), l'Autriche (AT), la Pologne (PL), le Portugal (PT), la Slovaquie (SK), la Sloveenie (SI), la République tchèque (CZ), la Finlande (FI), la Suède (SE) et le Royaume-Uni (UK). Ont également été pris en compte les pays candidats: la Bulgarie (BG) et la Roumanie (RO), ainsi qu'un pays de l'EEE: la Norvège (NO). Il n'y a pas de données disponibles pour la Grèce et les données sont confidentielles pour l'Irlande (IE), l'Estonie (EE), la Lettonie (LV), le Luxembourg (LU) et Malte (MT). En Chypre (CY), aucune activité économique n'est enregistrée dans ce secteur.

UE-25

Les agrégats UE-25 incluent, le cas échéant, des estimations pour les éléments manquants. En l'absence d'agrégats UE-25, ce sont les moyennes des pays pour lesquels des données sont disponibles qui sont présentées, si besoin est.

TAUX DE CHANGE

Toutes les données sont présentées en écus/euros, les monnaies nationales étant converties par application des taux de change moyens en vigueur pendant l'année considérée.

SYMBOLES

«:» non disponible ou confidentiel.

SECTEURS

Les statistiques sont présentées par secteur d'activité conformément au système de nomenclature NACE rév. 1.1. Des comparaisons sont effectuées avec l'ensemble de l'économie marchande non financière et/ou de l'industrie manufacturière (section D de la NACE). L'économie marchande non financière comprend les sections C (industries extractives), D (industrie manufacturière), E (production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau), F (construction), G (commerce de gros et de détail), H (hôtels et restaurants), I (transports et communications) et K

(immobilier, location et services aux entreprises). Il convient de noter que dans la présente publication: l'Irlande (IE) exclut le secteur E; Chypre (CY) exclut le secteur K; la Belgique (BE) comporte les données de 2001.

UNITÉ CONSIDÉRÉE

L'unité considérée est l'entreprise. Une entreprise peut exercer une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux. Les entreprises sont classées par secteurs (nomenclature NACE) en fonction de leur activité principale. Il convient de ne pas confondre entreprise et unité locale, qui correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise sise en un lieu topographiquement identifié.

VARIABLES DES STATISTIQUES STRUCTURELLES SUR LES ENTREPRISES

Les variables sont définies conformément au règlement n° 2700/98 de la Commission:

Nombre d'entreprises

Nombre d'entreprises actives pendant au moins une partie de la période de référence.

Nombre de personnes occupées

Nombre total de personnes travaillant dans l'unité considérée et de personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle. Il inclut les propriétaires exploitants, les aides familiaux non rémunérés, les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, etc.

Valeur ajoutée au coût des facteurs

Revenu brut des activités d'exploitation une fois pris en compte les subventions d'exploitation et les impôts indirects (y compris la taxe sur la valeur ajoutée).

Chiffre d'affaires

Montants facturés par l'unité considérée au cours de la période de référence, à savoir les ventes sur le marché de biens ou services fournis à des tiers.

Valeur de la production

Valeur différant du chiffre d'affaires dans la mesure où elle prend en compte la variation de la valeur de la production en cours et la production des biens corporels et où elle est corrigée de l'achat de biens destinés à la revente (le cas échéant).

Productivité apparente du travail

Indicateur simple de productivité qui correspond à la valeur ajoutée divisée par le nombre de personnes occupées.

Productivité du travail ajustée par les salaires

Valeur ajoutée par personne occupée divisée par la moyenne des coûts de personnel.

Coûts de personnel

Rémunération totale, en espèces ou en nature, due par un employeur à un salarié pour le travail effectué.

Acquisitions de biens et services

Valeur de tous les biens et services achetés au cours de l'exercice comptable à des fins de revente ou de consommation durant le processus de production, à l'exclusion des biens d'équipement.

Consommation intermédiaire

Notion empruntée à la comptabilité nationale, se référant à l'achat de biens et de services, corrigé des variations de stocks et de l'achat de biens destinés à la revente (le cas échéant). Elle reflète mieux la consommation totale de biens et de services pour le processus de production.

Excédent brut d'exploitation

Excédent dégagé par les activités d'exploitation une fois la main-d'œuvre rémunérée. Il correspond à la valeur ajoutée au coût des facteurs diminuée des coûts de personnel.

Degré de spécialisation

La spécialisation est définie ici sur la base de la part de la valeur ajoutée représentée par une activité (NACE) par rapport au total de l'économie marchande non financière d'un pays (sections NACE C-K, sauf J).

Pour en savoir plus:

Données:

[Site EUROSTAT/Industrie, commerce et services/Industrie et construction/Statistiques annuelles détaillées sur les entreprises de l'industrie et de la construction/Statistiques annuelles détaillées sur les industries manufacturières sous-sections DF-DN et total pour l'industrie manufacturière \(NACE D\)](#)

[Site EUROSTAT/Industrie, commerce et services/Industrie et construction/Statistiques annuelles détaillées sur les entreprises de l'industrie et de la construction/Statistiques annuelles sur les entreprises de l'industrie et de la construction ventilées par classe de taille \(sizclass\) DF-DN et total pour l'industrie manufacturière \(NACE D\)](#)

[Site EUROSTAT/Industrie, commerce et services/Industrie et construction/Statistiques annuelles détaillées sur les entreprises de l'industrie et de la construction/Tendances des entreprises: Industrie \(NACE Rév.1 C-F\)/Indices de la production \(2000 = 100\)/Indices annuels de la production - données corrigées des jours ouvrables](#)

[Site EUROSTAT/Page d'accueil/Commerce extérieur/Données/Données détaillées du commerce extérieur au niveau HS4 et HS2](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations précises sur ce réseau de centres d'appui:
www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>
E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int
